

Réf: Dossier 415331

Avis de constitution

SOCIETE « CROUSTY IVOIRE »

Siège ABIDJAN TREICHVILLE AVENUE 8 RUE 10, PRES
DE LA MOSQUEE SENEGALAISE IMMEUBLE LA POSTE 1ER
ETAGE PORTE 3, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/05/2025 , et enregistrés au CEPICI le 05/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CROUSTY IVOIRE »

Objet : RESTAURATION,
SERVICE TRAITEUR,
EVENEMENTIEL,

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.
- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN TREICHVILLE AVENUE 8 RUE 10, PRES DE LA MOSQUEE SENEGALAISE IMMEUBLE LA POSTE 1ER ETAGE PORTE 3, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M DIARRA IDRISSE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-05822 du 24/06/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°35879/GTCA/RC/2025 du 24/06/2025

